

Projet de classement au patrimoine mondial de l'humanité, UNESCO

Les Plages du Débarquement, Normandie, 1944

Date de soumission : 07/04/2014

Critères : (iv)(vi)

Catégorie : Culturel

Soumis par : Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO

Etat, province ou région : Basse-Normandie

Réf.: 5883

Description

N id	Nom de l'élément	Département	Coordonnées du point central	Surface de l'élément	Surface de la zone tampon
1	Utah Beach	Manche	1 10 56 W ; 49 25 55 N	954 ha	3170 ha
2	Pointe du Hoc	Calvados	0 59 17 W ; 49 23 41 N	20 ha	170 ha
3	Omaha Beach	Calvados	0 52 08 W ; 49 22 07 N	1 128 ha	450 ha
4	Batterie de Longues	Calvados	0 41 27 W ; 49 20 34 N	55 ha	3010 ha
5	Port artificiel Winston Churchill	Calvados	0 36 46 W ; 49 21 04 N	996 ha	
6	Gold Beach	Calvados	0 32 54 W ; 49 20 34 N	315 ha	
7	Juno Beach	Calvados	0 25 10 W ; 49 20 15 N	788 ha	
8	Sword Beach	Calvados	0 18 59 W ; 49 18 35 N	906 ha	
9	Vestiges subaquatiques		En cours	En cours	En cours
Surface totale (en hectares)				En cours	En cours

Les *Plages du Débarquement* regroupent l'ensemble des plages sur lesquelles eurent lieu les opérations de débarquement du 6 juin 1944 : Utah Beach, Omaha Beach, Gold Beach, Juno Beach et Sword Beach.

Celles-ci sont complétées par des éléments terrestres et maritimes côtiers, dont le rôle fut majeur lors de cet affrontement : la Pointe du Hoc, la batterie de Longues-sur-Mer et le port artificiel Winston Churchill, ainsi que par un champ subaquatique au large des plages.

Les *Plages du Débarquement* comprennent ainsi neuf éléments complémentaires les uns des autres qui illustrent les dimensions paysagères, matérielles, historiques et culturelles associées au Débarquement de Normandie, plus particulièrement :

- l'aménagement défensif réalisé sous le nom de « Mur de l'Atlantique » par les forces armées du IIIe Reich et l'Organisation Todt s'appuyant sur la géomorphologie du littoral ;
- les aménagements logistiques des Alliés comprenant deux ports artificiels et des traces laissées dans le paysage des plages ;
- les nombreux vestiges subaquatiques illustrant l'effort logistique et naval des Alliés ;

- les constructions mémorielles à proximité immédiate des plages qui ont fait suite au Débarquement (cimetières, monuments mémoriaux, etc...).

Le bien proposé constitue une succession diversifiée de *paysages culturels reliques évolutifs*, au sens du témoignage laissé par l'événement du Débarquement, témoignage par la suite soumis à l'interaction de la nature et des hommes.

Il témoigne particulièrement :

- des traces de la bataille sur les éléments défensifs, sur la destruction du bâti civil et sur la topographie des lieux (percées dans les cordons dunaires, création de routes, modifications dans la composition physico-chimique du sable des plages...);
- des changements ultérieurs (recul du trait de côte...);
- du paysage maritime et côtier unique créé par le port artificiel Winston Churchill;
- du champ archéologique subaquatique, que les nouvelles techniques d'imagerie numérique et de relevé des fonds marins permettent de bien appréhender.

Justification de la Valeur Universelle Exceptionnelle

Il se dégage des éléments constitutifs un ensemble de valeurs qui relèvent de l'exceptionnel et de l'universel, tant dans l'ordre du matériel que de l'immatériel. Chaque élément apporte un témoignage spécifique qui contribue directement à l'expression des valeurs de l'ensemble.

Il s'agit tout d'abord de deux systèmes militaires qui se font face et qui s'affrontent au moment du Débarquement, jusqu'à en faire l'un des symboles majeurs, et de portée internationale, de la reconquête de la liberté.

Le Mur de l'Atlantique est un gigantesque système défensif, de plus de 4 000 km de long, visant à empêcher tout débarquement. La partie du Mur qui concerne les *Plages du Débarquement* a été soumise à l'attaque des Alliés, dont elle porte les traces. Elle a une valeur représentative très forte d'un bien exceptionnel en termes de génie militaire. Si les grands systèmes de défense des frontières sont déjà bien présents sur la Liste du patrimoine mondial (Limes romain, Grande Muraille de Chine, fortifications de Vauban, ensembles fortifiés de la Renaissance ou du Moyen-âge, etc.), aucun n'illustre à ce jour le génie militaire du XXe siècle. Les systèmes d'attaque y sont indirectement représentés par leurs effets dévastateurs dans le cas, apparemment unique, de l'utilisation de l'arme nucléaire (à Hiroshima et à Bikini).

L'ensemble des vestiges du port artificiel Winston Churchill est unique. Il illustre un effort logistique sans précédent pour réaliser un port par éléments préfabriqués et transportables par mer jusque sur les plages du Débarquement. C'est sans aucun doute le paysage le plus parlant afin de situer l'échelle du Débarquement en dimension comme en quantité de matériel débarqué. C'est enfin le témoin paysager tangible du système d'attaque au cœur des *Plages du Débarquement*.

La présence d'un nombre considérable d'épaves et de vestiges subaquatiques au large des plages constitue enfin un témoignage exceptionnel. Ces éléments sous-marins illustrent tant l'intensité des combats que le formidable effort logistique et militaire déployé par les Alliés pour parvenir à franchir le système de défense du Mur de l'Atlantique.

Les *Plages du Débarquement* sont rapidement devenues, après la Guerre, un des lieux majeurs de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, du franchissement du Mur qui séparait alors les valeurs fondamentales des Droits humains de celles que la domination nazie avait imposée à l'Europe continentale. Elles forment donc *un paysage culturel associatif*, au sens d'association de valeurs mémorielles et symboliques exceptionnelles à un lieu donné. Ce paysage associatif vient se superposer au paysage relique.

Dans l'ordre de l'immatériel, *les Plages du Débarquement* portent une série de valeurs symboliques dont le caractère touche incontestablement à l'exceptionnel et à l'universel, qui apparaissent dans une suite chronologique, avant, pendant et après le 6 juin 1944. C'est en premier lieu la solidarité des nations alliées par l'organisation de l'une des plus vastes opérations de débarquement jamais réalisée afin d'engager la libération de l'Europe occidentale. Les Plages deviennent ensuite des lieux de la mémoire des morts au combat durant le Débarquement. Pour ses contemporains, dans les camps de concentration, dans les mouvements de résistance, parmi les populations civiles, l'annonce du Débarquement devint,

dès qu'elle fut connue, un formidable message d'espoir de retour à la liberté. Le franchissement du Mur de l'Atlantique symbolisera ensuite la libération des territoires européens envahis, la libération des peuples de l'Europe occidentale et leur retour dans une tradition de Droits humains et de démocratie.

Les *Plages du Débarquement* sont devenues par la suite un lieu vivant de rencontre entre anciens belligérants, un lieu de transmission des valeurs de paix et de réconciliation, terreau de la réconciliation franco-allemande et de ses nombreuses conséquences positives sur l'évolution politique de l'Europe.

Critère (iv) : Les *Plages du Débarquement* offrent un exemple éminent, validé par l'épreuve du feu, de la confrontation entre deux systèmes, l'un défensif, l'autre offensif, qui ont intégré et modifié les éléments paysagers de cette partie du littoral normand. Le Mur de l'Atlantique a été installé par le IIIe Reich le long des côtes européennes dans l'objectif de prévenir un débarquement. Le bien représente aussi, et de manière unique, l'attaque minutieusement imaginée et préparée par les Alliés, dont l'ampleur et l'intensité sont illustrées par l'installation du port artificiel Winston Churchill et par la présence d'une grande densité de vestiges subaquatiques.

Le paysage culturel des *Plages du Débarquement* illustre enfin, par la présence de vestiges préservés, de cimetières militaires et de monuments commémoratifs, la volonté de transmettre le sens de l'événement dans l'histoire mondiale et de servir la cause de la paix et de la réconciliation entre les peuples.

Critère (vi) : Le débarquement sur les plages de Normandie illustre l'effort de solidarité des nations alliées afin de venir libérer l'Europe de l'occupation nazie. Dès sa nouvelle rapidement connue, il devint un formidable espoir collectif et individuel de recouvrement de la liberté, notamment dans les camps de concentration, au sein des organisations de la résistance et parmi les populations civiles. La date du 6 juin 1944 ou *D Day* devint très rapidement synonyme du Débarquement et du déclenchement victorieux de la reconquête sur l'invasion hitlérienne. Les *Plages du Débarquement* témoignent ainsi du franchissement du Mur à l'origine du recouvrement de la liberté pour de nombreux peuples européens, par la victoire sur le totalitarisme. La dimension internationale de l'opération, dont aucun Etat n'a pu seul se prévaloir, a contribué à donner aux *Plages du Débarquement*, au-delà de l'événement même, un rôle crucial au service de la paix qui s'installe dans le contexte de la construction européenne.

Ces lieux sont devenus des paysages reliques symboles d'un moment décisif de l'histoire de l'Europe et du monde, au milieu du XXe siècle, celui du rétablissement d'une tradition politique et morale en faveur des Droits humains et de la réconciliation. Ces valeurs sont, à ce jour, toujours transmises sur les lieux du Débarquement, au travers notamment d'actions collectives menées sur le plan mémoriel.

Déclarations d'authenticité et/ou d'intégrité

Déclaration d'authenticité :

Sur un linéaire de 80 km, les *Plages du Débarquement* conservent un ensemble de témoignages remarquablement évocateurs des actions entreprises par le régime nazi pour empêcher tout débarquement depuis l'Angleterre. Le système de fortifications côtières dit « Mur de l'Atlantique » s'étend sur environ 4 000 km, depuis la frontière franco-espagnole jusqu'au nord de la Norvège. En Normandie seulement, le Mur a connu l'épreuve du feu, subissant d'intensifs bombardements et les assauts des Alliés lors du Débarquement. Cette situation particulière explique l'état de conservation inégal des différents éléments qui le composaient. Cependant, plusieurs d'entre eux rendent bien compte de son organisation originelle. La batterie de Longues-sur-Mer est ainsi la seule à avoir conservé ses canons. De par son haut degré d'authenticité, elle a été classée monument historique. De nombreuses autres parties constituantes du Mur nous sont également parvenues sans qu'il leur ait été apporté de modifications pouvant remettre en cause leur authenticité. D'autres supportent aujourd'hui des monuments commémoratifs mais leur authenticité demeure bien réelle. Les structures métalliques récemment installées sur certaines casemates de la Pointe du Hoc portent sans doute atteinte à l'authenticité perçue, mais elles ne remettent pas en question l'authenticité de base.

Le port artificiel Winston Churchill, construit en juin 1944 pour assurer le débarquement d'hommes, de matériels et de ravitaillement, est l'élément le plus évocateur du système offensif déployé par les Alliés. Adoptant le système de ponts flexibles supportés par des pontons flottants, il demeure l'une des plus grandes innovations de la Seconde Guerre mondiale. Devenus sans usage en novembre 1944, les caissons Phoenix, les plates-formes de déchargement et les jetées flottantes ont, depuis, eu à souffrir des assauts répétés des vagues de la Manche et des tempêtes. Aucune intervention n'ayant eu lieu sur ce port en dehors des prélèvements intervenus lors de l'après-guerre, ses éléments constitutifs en place sont

donc parfaitement authentiques. La documentation réunie sur la conception et la construction de ce port, ainsi que les prospections engagées en août 2013 par le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) devraient permettre *a minima* d'en restituer l'organisation originelle et le fonctionnement.

Les épaves de bateaux et de matériels militaires font également partie du patrimoine qui compose les *Plages du Débarquement*. Leur identification (date de construction, origine du chantier naval, tonnages et missions) et leur localisation ont été précisément établies grâce à la restitution photographique et cartographique des prospections menées par le DRASSM. Comme pour le port artificiel Winston Churchill, il n'y a pas eu d'intervention de consolidation ou de restauration de ces épaves, mais un certain nombre de prédatations qui ne remettent pas en cause leur authenticité.

Les Plages du Débarquement conservent de nombreux éléments matériels et paysagers qui nous sont parvenus sans avoir subi d'irréremédiables altérations ainsi qu'une abondante documentation écrite et iconographique, qui témoigne de leur caractère authentique.

Déclaration d'intégrité :

Différents niveaux d'intégrité du bien sont proposés :

- le bien forme une série intègre, pleinement intelligible en tant qu'ensemble, où chaque élément apporte une contribution propre bien identifiée à la VUE. La corrélation historique des éléments entre eux est indiquée par la continuité de la zone maritime et par la continuité d'une zone historique associée terrestre.
- si l'intégrité de composition de chacun des éléments constitutifs est variable, tous présentent cependant un ensemble d'attributs suffisant pour signifier pleinement leur rôle historique et comprendre le contexte de l'événement qui s'y est déroulé. Par ailleurs, les différents types d'attributs initialement présents sont tous représentés par au moins l'un des éléments, de manière suffisamment intègre pour rendre compte de l'échelle et de l'intensité des combats. Les vestiges subaquatiques constituent un témoignage matériel extrêmement important, en étendue, en quantité d'éléments immergés et en diversité. Ce champ d'épaves, particulièrement dense, s'étend au large jusqu'à environ 20 km des côtes. Les profondeurs de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres. Enfin, les vestiges émergés du port artificiel Winston Churchill structurent le paysage maritime, y compris à marée haute, et suggèrent l'envergure de l'opération Overlord. Malgré des lacunes dues à l'usure du temps en milieu maritime et à l'action humaine d'après-guerre, le bien atteint une intégrité de composition satisfaisante.
- l'intégrité structurelle d'ensemble léguée par la confrontation entre le système du Mur de l'Atlantique et l'opération Overlord, qui se réalisa par le Débarquement du 6 juin 1944 sur les plages de Normandie, apporte un témoignage d'une complétude unique en son genre.
- l'intégrité structurelle des éléments constitutifs est plus variable mais une excellente connaissance historique des efforts militaires réalisés par les forces d'occupation nazies comme par les Alliés permet de restituer la connaissance des usages et des fonctions militaires tant des attributs que des éléments dans lesquels ils sont conservés.
- le bien forme une succession de paysages culturels reliques évolutifs, dont l'ensemble est pleinement compréhensible, car renforcé par un bon niveau de connaissance des faits qui s'y sont déroulés. L'intégrité paysagère est donc satisfaisante et peut supporter de manière convaincante un ensemble de représentations et de symboles.
- les différents paysages culturels des *Plages du Débarquement* sont rapidement devenus, dans leur ensemble, un paysage culturel associatif comme lieu de mémoire vivant, comme lieu majeur de célébration de la solidarité des nations, enfin comme lieu de réconciliation majeur. Ce paysage culturel mémoriel et symbolique réunit un ensemble de valeurs immatérielles qui justifie de le qualifier d'intègre.

Comparaison avec d'autres biens similaires

Quatre axes ont structuré le travail d'analyse comparative. Ils permettent d'apporter plusieurs lectures historiques et patrimoniales des *Plages du Débarquement*.

Axe 1. Les lieux de bataille (critère vi)

Au regard de la valeur associative à un événement ayant une signification universelle exceptionnelle, un premier travail a été initié pour comparer le Débarquement à d'autres batailles et conflits. La démarche comparative a été menée sur trois plans :

- par rapport aux autres batailles décisives de la Seconde Guerre mondiale.

Le Débarquement en Normandie (dans le cadre plus large de l'opération Overlord) est la bataille de la Seconde Guerre mondiale décisive sur le front de l'Ouest et pour la guerre en Europe. A ce titre, il peut être comparé à la bataille de Stalingrad, décisive sur le front de l'Est. Toutefois, les deux événements n'ont pas la même portée s'agissant de signification universelle exceptionnelle.

Le Débarquement peut aussi se rapprocher – eu égard aux valeurs de démocratie, de respect des droits fondamentaux et de paix – à la guerre menée contre le Japon. L'inscription d'Hiroshima (*Dôme de Genbaku* ou Mémorial de la Paix) au Patrimoine mondial, au titre du seul critère vi, en tant que « symbole dur et puissant de la force la plus destructrice que l'homme ait jamais créée, qui incarne en même temps l'espoir de la paix » reprend d'ailleurs partiellement ces valeurs.

- par rapport aux autres débarquements eux-mêmes et à leur portée.

Le Débarquement sur les Plages de Normandie a eu une ampleur, une technicité et des caractéristiques propres. Il a permis l'ouverture d'un monde nouveau.

- dans le cadre d'une analyse élargie aux conflits majeurs de l'Histoire, sous l'angle d'un événement porteur d'une signification universelle exceptionnelle, le Débarquement n'a guère de point de comparaison à la double exception peut-être :

- de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique porteuse de valeurs similaires - l'*Independence Hall* fait d'ailleurs l'objet d'une inscription au Patrimoine mondial au titre du seul critère vi, soulignant les principes universels du droit de se révolter et de gouverner en toute autonomie tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration d'indépendance et la Constitution des Etats-Unis ;

- de la bataille de Marathon pour sa dimension symbolique représentative de la démocratie athénienne.

Axe 2. Le génie militaire exprimant la matérialité des systèmes d'attaque et de défense (critère iv)

Le génie défensif du Mur de l'Atlantique peut être comparé à de nombreux autres systèmes similaires, érigés tout au long de l'Histoire par les grandes puissances à travers le monde. Certains de ces systèmes de défense apparaissent comme plus longs, plus anciens ou plus complexes que ne l'est en lui-même le Mur de l'Atlantique. En revanche, l'exceptionnalité du Mur de l'Atlantique sur le littoral des *Plages du Débarquement* tient probablement à sa confrontation au génie militaire offensif allié mis en place pour le surmonter. Les vestiges des infrastructures ayant servi au Débarquement constituent de ce point de vue un ensemble exceptionnel unique, notamment à travers les restes du Port artificiel Winston Churchill. Celui-ci représente le seul exemple connu à ce jour de port artificiel en béton, assemblé suite à une exceptionnelle opération de remorquage. La réalisation technique de ce port constitue ainsi une prouesse inégalée.

Certains éléments subaquatiques témoignent également de l'effort logistique et technique engagé par les Alliés lors du Débarquement. Peu de biens inscrits au Patrimoine mondial possèdent une composante subaquatique, qui plus est d'une telle importance. Seul le *site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini* (Iles Marshall) constitue de ce point de vue un élément de référence.

Axe 3. Les lieux de mémoire porteurs de valeurs symboliques (critère vi)

De nombreux sites inscrits aujourd'hui au Patrimoine mondial sont porteurs de valeurs pour l'humanité. Evocatrices de valeurs universelles de paix et de liberté, les *Plages du Débarquement* entrent bien dans cette catégorie. Elles incarnent un espace de mémoire dédié à l'union des nations contre l'oppression et la tyrannie, ainsi qu'un espace de réconciliation, de transmission et d'échanges intergénérationnels.

De ce point de vue, plusieurs sites de la mémoire mondiale peuvent être comparés aux *Plages du Débarquement* (Robben Island, Ile de Gorée, Auschwitz-Birkenau, Mémorial de la paix d'Hiroshima ou Dôme de Genbaku, ...).

Axe 4. Les paysages culturels associatifs (critères iv et vi)

La dimension de paysage culturel associatif des *Plages du Débarquement* est marquée à la fois par les traces laissées par le 6 juin 1944 sur le littoral normand et par la construction de lieux de mémoire, d'abord autour du culte des morts puis en lien étroit avec la réconciliation entre les Peuples.

Seuls quelques sites de bataille, de vie ou lieux sacrés, inscrits ou non-inscrits au Patrimoine mondial, peuvent constituer des points de comparaison sérieux. Cependant, la réunion de ces deux dimensions du paysage culturel au sein d'un seul et même ensemble est spécifique aux *Plages du Débarquement*.